

Réf: Dossier N° 095392

Avis de constitution

SOCIETE « HAPPUK ENERGIES ET SERVICES »

Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE CITE ORIBAT 2 VILLA 66, Lot ND,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/03/2022 reçus par Me Kouassi Loukou Bertin, enregistrés au CEPICI, le 23/03/2022, il a été constitué une SAS U aux

SOCIETE « HAPPUK ENERGIES ET SERVICES »

Des Travaux de Construction, Des Travaux d'Electricité BT, plomberie, électricité, éplumage, Des Travaux d'Electricité MT, Eclairage Publique, Etudes techniques, conseil, consultance indépendante en matière notamment d'audit d'installation techniques, audit maintenance, suivi stratégique d'affaires, économie d'énergie, négociation, certification, Maintenance et exploitation, Energies.

- **Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.**

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE CITE ORIBAT 2 VILLA 66, Lot ND,

M NIAMIEN ANATOLE BEYLI (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00026 du 06/04/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°14818/GTCA/RC/2022 du 06/04/2022

Pour Avis

Le CEPICI

